

MAITRISER LA GESTION COMPTABLE

Mettre en place et suivre une organisation comptable efficace dans votre association

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Utiliser un vocabulaire comptable spécifique
- ✓ Connaître les obligations comptables et fiscales d'une association
- ✓ Construire des comptes annuels et des outils prévisionnels
- ✓ Mettre en place des outils de gestion administrative et une méthode de gestion comptable adaptés à sa structure

Contenu et déroulement

Obligations comptables et fiscales des associations

- Les obligations comptables des associations bénéficiant de financements publics
- Les obligations comptables des associations ayant une activité économique
- Le nouveau plan comptable général des associations (2020)
- Un point sur la fiscalité des associations

Organisation comptable et administrative

- Mise en place d'une structure comptable adaptée
- Les bonnes pratiques administratives

Elaboration des comptes annuels

- Le compte de résultat
- Le bilan et l'annexe

Mise en place des outils de prévision

- Le budget prévisionnel et le plan de financement
- Le plan de trésorerie

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et techniques, exercices pratiques et mises en situation, alternance temps de travail en sous-groupe, pédagogie active et participative.

Moyens matériels et techniques

Salle de formation adaptée, supports de formation remis aux participants. Transmission d'outils de gestion quotidienne.

Modalités d'évaluation

Bilan de la formation en fin de session.

Validation de la formation

Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation.

Les intervenantes

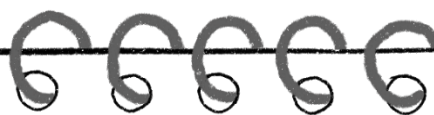
La formation est animée par :



Mariette
Aubert,
coordinatrice
d'Amesud



Chloé
Chevalier,
formatrice et
conseillère et
création/
développement
d'activité



Public : Salarié,
administrateur et
bénévoles d'association



Prérequis :
Maîtriser les savoirs de
base et l'outil
informatique



Dates : 4 et 5 juillet 2022
+ option 1j



Durée : 2 jours (14h)
ou 2+1 (21h)

Horaires :
9h00 - 12h30 et 13h30 -
17h00



Lieu : Joyeuse



Nb participants :
6 mini - 14 maxi



Coût pédagogique :
360 € (2j)/540€ (3j).
Prise en charge possible
par Pôle Emploi ou par
OPCO pour salarié,
bénévole associatif,
entrepreneur.
Nous contacter pour plus
d'informations.



Inscription :
[www.amesud.fr/of-
formulaire-dinscription](http://www.amesud.fr/of-formulaire-dinscription)

Date limite :
14 juin 2022



Contact :
formation@amesud.fr
04 75 89 21 51

